

## Élection du Conseil d'État

## «Nous devons poser des questions de santé publique qui dépassent l'École»

**Anne Emery-Torracinta veut rester au DIP. Et s'emparer de la réforme du Cycle et de l'éducation numérique**

Sophie Roselli et Aurélie Toninato  
@Borroolola @a\_toninato

C'était l'une des surprises du premier tour de l'élection au Conseil d'État: la socialiste sortante Anne Emery-Torracinta a décroché la cinquième place. Cela alors que la cheffe du Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport (DIP), au bilan plutôt consensuel, a été ébranlée par des crises liées à l'affaire Tariq Ramadan et à des soupçons de conflits d'intérêts.

**Si vous êtes réélue, craignez-vous qu'on vous enlève le DIP?** Non et je souhaite évidemment le conserver, tel qu'existant, avec la Culture et le Sport. L'un des buts d'une deuxième législature est de poursuivre des projets en cours.

**Notre plan pour la formation obligatoire jusqu'à 18 ans mise sur l'apprentissage. Le hic: le tertiaire privilège souvent les jeunes scolaires et plus âgés. Comment changer la donne?** Notre rôle est de motiver un plus grand nombre d'employeurs mais aussi d'amener les jeunes au niveau d'exigences attendu. Il faut repérer plus vite les élèves en difficulté et leur donner du temps pour combler leurs lacunes, notamment par le biais de soutiens individualisés et de stages dans les centres de formation professionnelle, ce que prévoit notre plan.

**Vous reconnaissez que le Cycle actuel, avec ses trois niveaux, est un échec pour les élèves les plus faibles. Comment le réformer?** J'ai hérité de ce modèle, instauré en 2011 après une votation populaire. Aucun outil de pilotage centralisé n'avait été prévu. Tirer son bilan prend du temps car chaque établissement a adapté des dispositifs, comme les mesures de soutien, dont l'efficacité doit être analysée. Ma priorité est d'élaborer un nouveau modèle qui soit adopté durant la prochaine législature. Le système ne fonctionne pas pour les élèves en grande difficulté. Ils se retrouvent stigmatisés dans une section avec moins de perspectives et des effectifs qui fondent durant l'année car certains passent au niveau supé-



Anne Emery-Torracinta: «L'un des buts d'une deuxième législature est de poursuivre des projets en cours.» STEVE IUNCKER-GOMEZ

rieur. Ceux qui restent ont une image d'eux-mêmes dégradée et leur comportement peut devenir plus complexe à encadrer. De plus, les maîtres ne sont pas assez formés pour faire face à ces situations. Comme au primaire, d'autres professionnels pourraient intervenir pour aider ces élèves.

**La droite martèle qu'il faut rétablir «l'autorité» qui fait aujourd'hui défaut à l'école...** Les maîtres posent un cadre mais ils sont confrontés de plus en plus à des élèves qui en manquent parfois à la maison et peinent à en accepter un à l'école. La société a évolué et l'école doit changer. On constate également une

augmentation des troubles du comportement chez les plus petits, liés à l'éducation mais aussi à d'autres facteurs sociétaux, comme l'utilisation des écrans. Nous devons poser des questions de santé publique qui dépassent le DIP.

**Est-ce à dire qu'il faut encore**

**renforcer les moyens au primaire, notamment pour soutenir les enseignants?** J'ai toujours dit que le primaire était le parent pauvre. Il manque encore de postes de soutien pour renforcer les apprentissages de base. Nous procédons à une analyse de l'introduction du mercredi matin pour vérifier si cette demi-

journée en plus permet d'améliorer les résultats scolaires.

**Les élèves doivent être préparés à la transition numérique. Vous aviez promis un plan stratégique pour le début de 2018... Où en est-il?** Le projet était piloté par le secrétaire général et il a été retardé (Ndlr: un mandat a été confié au compagnon de la secrétaire générale du DIP, posant la question d'un conflit d'intérêts). Il devrait être prêt d'ici à l'automne. L'introduction au Collège de quatre heures d'informatique réparties sur deux, voire trois ans, est prévue en 2020. Si les élèves apprendront à coder? C'est en réflexion. Mais nous ne formerons pas des informaticiens. Nous voulons un programme sur l'entier du cursus qui permette aux élèves, à terme, de s'adapter aux évolutions numériques.

**Le Conseil d'État va durcir la scolarisation des Genevois frontaliers. Cautionnez-vous cette mesure d'économie?** C'est une mesure venue du Conseil d'État, mais je peux vivre avec: petit, il est logique d'aller dans l'école de son quartier, le secondaire II n'est pas concerné et ceux qui ont commencé leur scolarisation à Genève pourront la terminer. Pour la rentrée 2018, sur les 443 demandes de scolarisation de familles résidentes hors de Genève, 141 ont été refusées.

**Vous déplorez souvent de ne pas avoir suffisamment de moyens. Or, vous avez obtenu 600 postes de maîtres en quatre ans. Que faut-il de plus?** Ces chiffres peuvent paraître impressionnants mais, pour l'essentiel, ils suivent l'augmentation démographique et le rajout du mercredi matin! Ce qui ne suit pas en revanche, ce sont les postes administratifs et de santé. Pour ne citer qu'un exemple: 7,5 postes d'infirmières scolaires en quatre ans...

**En une législature, quatre directeurs généraux sur cinq ont quitté leurs fonctions. Est-ce révélateur d'un malaise?** Il y a eu deux départs à la retraite anticipée, un directeur qui a laissé l'une de ses deux fonctions et un autre qui a démissionné, cela peut arriver.

**Selon des collaborateurs, le climat à l'interne du DIP est délétère. Comment restaurer la confiance si vous êtes réélue?** Je ne pense pas que le climat soit délétère, c'est vous qui l'affirmez. J'ai plutôt l'impression que les rangs ont été resserrés. Parce que quand il se passe quelque chose à la tête d'un département, c'est toute l'institution qui peut être ébranlée.

## Bio express

**Naissance** Anne Emery-Torracinta naît à Genève en 1958.  
**Politique** Elle adhère au Parti socialiste en 1984 et intègre le Grand Conseil en 2005. Elle est active dans de plusieurs commissions, dont celle des finances, qu'elle a présidée. Elle a également été vice-présidente du PS genevois de 2010 à 2012. Avant d'être élue au Conseil d'État en 2013, après une première tentative en 2012 pour l'élection complémentaire face au PLR Pierre Maudet.  
**Formation** En 1978, en parallèle à ses études, elle commence à enseigner l'histoire, discipline qu'elle dispensera pendant trente-cinq ans.  
**Famille** Mariage avec Pascal Emery en 1981, avec qui elle aura trois enfants, deux garçons et une fille, handicapée. **A.T./S.R.**

## Pour la magistrate sortante, «une erreur d'appréciation» n'est pas «une affaire»

● **Qu'une conseillère d'État lâche sa secrétaire générale a choqué certains. C'était le fusible pour préserver votre candidature?** Non. La procédure étant en cours, je peux juste répéter ce que j'ai déjà déclaré: j'ai découvert qu'elle ne m'avait pas remonté l'alerte et que les règles n'avaient pas été suivies.

**Vous avez déclaré à la RTS que l'affaire Ramadan et les éventuels conflits d'intérêts vous concernaient des «pseudo-affaires». Vous dénigrez la portée de ces faits?** Non, concernant le cas Ramadan, la parole des

victimes doit être entendue. Mais je conteste un quelconque conflit d'intérêts concernant l'engagement bénévole de mon mari en faveur du sport handicapé. Je ne suis pas responsable de ce qu'il s'est passé à l'époque de Ramadan. Je pensais, à tort, que travailler sur la prospective était juste, alors qu'on attendait aussi de moi la lumière sur le passé. Une erreur d'appréciation n'est pas une «affaire», qui sous-entendrait quelque chose d'illégal.

**Qu'avez-vous appris de l'affaire Tariq Ramadan?** J'ai toujours dit que j'étais

choquée par ces cas d'abus et je l'ai répété au collectif de soutien que j'ai rencontré récemment. Ce que j'ai appris de cette histoire et de la plus récente touchant un professeur, c'est que les victimes ne sont pas considérées juridiquement comme telles dans une procédure administrative. J'ai donc abordé la question d'une modification législative avec le Conseil d'État. Le département y travaille ainsi que sur la clarification des procédures à l'interne afin que les élèves sachent à qui s'adresser à l'école. **A.T./S.R.**